



Alliance
Sorbonne
Paris Cité



**CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE
ALLIANCE SORBONNE PARIS CITÉ 2019-2023**

VOLET SPÉCIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD – UNIVERSITÉ PARIS XIII

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Contrat de l'Université Sorbonne Paris Nord – Université Paris XIII pour les années 2019-2023

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

d'une part

- L'Université Sorbonne Paris Nord – Université Paris XIII

représentée par Monsieur Jean-Pierre Astruc, président

d'autre part

Sommaire

I.	Présentation générale	5
II.	Axes stratégiques et objectifs.....	5
	Axe 1 : Le positionnement stratégique	5
	Axe 2 : Formation et vie de campus.....	7
	Axe 3 : Recherche et valorisation.....	8
	Axe 4 : International	10
	Axe 5 : Pilotage et gouvernance	11
III.	Mise en œuvre et suivi du contrat.....	12
IV.	Annexe indicateurs et jalons.....	14

L'Université Paris XIII prend pour nom d'usage Université Sorbonne Paris Nord, son nom réglementaire reste utilisé dans ce document officiel.

I. Présentation générale

Introduction :

Université pluridisciplinaire reconnue pour la qualité de sa recherche et de ses formations, Paris XIII fêtera ses 50 ans en 2020. Résolument engagée depuis 2010 dans une association étroite avec ses partenaires de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité (ASPC) pour porter le programme d'initiative d'excellence (Idex), l'université est le seul établissement localisé en banlieue et membre d'un regroupement composé d'établissements de Paris intra-muros. A ce titre, elle préfigure l'émergence d'un consortium universitaire et scientifique à la mesure du futur Grand Paris.

Au-delà de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité, l'université Paris XIII est aussi pleinement impliquée dans deux autres partenariats académiques d'envergure : la MSH Paris-Nord et le Campus Condorcet. Le Campus Condorcet est le futur pôle d'excellence dans le domaine des humanités et des sciences sociales intégrant de plus en plus les apports du numérique. C'est aussi un des axes forts du développement de Paris XIII avec la création de la Maison des Sciences Numériques (LaMSN) qui a vocation à devenir un acteur capital du territoire.

Enfin, l'université Paris XIII est un pôle structurant avec une offre de formations courtes, longues et diversifiées destinée à une population jeune au sein d'un territoire dynamique et en pleine mutation. Elle répond en cela aux besoins de promotion et d'émancipation d'une jeunesse qui revendique son inclusion au sein d'une société travaillée par les inégalités économiques, sociales et culturelles. Ce processus passe nécessairement par l'internationalisation des formations et la levée des blocages qui freinent la mobilité sortante des étudiants.

Les axes stratégiques sont les suivants :

- Axe 1 : Le positionnement stratégique
- Axe 2 : Formation et vie de campus
- Axe 3 : Recherche et valorisation
- Axe 4 : International
- Axe 5 : Pilotage et gouvernance

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 : Le positionnement stratégique

Objectif 1 : être un acteur de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité

L'université Paris XIII sera acteur de l'édification de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Elle contribuera ainsi à la réussite de l'IDEX et à sa pérennisation.

L'université Paris XIII entend également faire valoir ses points forts spécifiques : sa large pluridisciplinarité, autour notamment des sciences exactes (4 LABEX + 1 EQUIPEX), de la santé (1 LABEX) et de la communication (1 LABEX). Fort de cette reconnaissance, le travail en concertation avec l'université de Paris permettra d'adopter ses critères communs d'excellence pour une convergence entre les établissements. De plus, l'université a développé une forte expertise dans le domaine des relations avec les entreprises, de la professionnalisation des formations et l'entrepreneuriat, cette expertise constituera un apport important dans la collaboration avec les partenaires de l'Alliance.

Action : installation des services partagés de l'Alliance

L'installation des services partagés de l'Alliance est prévue à compter du 1^{er} janvier 2020.

Jalon 1 :

- Suivi du développement de projets communs avec les partenaires d'ASPC et dans le cadre de l'Idex (5 projets en 2020, 10 projets en 2021, 20 projets en 2022)

Objectif 2 : être un moteur du développement du Campus Condorcet

Les laboratoires de Sciences Humaines et Sociales et certaines formations de masters/ doctorats/EURs (ex EURICCA) seront accompagnés dans leurs implantations au Campus Condorcet : futur pôle d'excellence en SHS. L'université entend faire valoir sa large pluridisciplinarité, point fort spécifique notamment dans les domaines des humanités numériques et des humanités médicales.

Indicateur 1 :

- Taux de réponse aux appels à projet Campus Condorcet
- Nombre de chercheurs installés au Campus Condorcet
- Taux d'occupation des locaux

Jalon 2 :

- Suivi des installations de laboratoires et de formations (2021-2022-2023)

Objectif 3 : intégrer la recherche dans le territoire pour participer à son développement.

Action : le projet Prisme

Il vise à intégrer la recherche d'excellence de l'université Paris XIII dans la dynamique de projets liés aux jeux olympiques qui seront présents dans le territoire (Projet PRISME).

Engagements :

- Thématiques de recherche fédérative autour du sport comme levier d'intégration d'une part et du handicap d'autre part.
- Ouverture de la recherche sur la ville et le territoire.

Jalon 3 :

- Réunion de lancement avec la région Fédération de recherche PRISME et articulation avec la région septembre (2019)
- Création de la SFR et lancement des travaux de recherche (janvier 2020)

Action : les Chaires pour le territoire

Paris XIII s'est dotée, avec le soutien de la Préfecture de Bobigny, de la fondation des cours de civilisation française de la Sorbonne et de la municipalité de Villetaneuse, de chaires pour le territoire dont l'objet est d'augmenter les interactions entre l'université et les habitants des villes qui accueillent ses campus.

Ces chaires associent enseignement de la langue et de la culture française, recherche sur le territoire, organisation institutionnelle destinée à l'accueil, recherche de fonds par le truchement de la Fondation de Paris XIII pour pérenniser ses actions. Elles trouveront leur place dans la maison des relations internationales, des langues et des territoires (MARILAT).

Indicateur 2 :

- Moyens consacrés à la pérennisation des chaires, 160 000 euros au départ, la cible est la pérennisation d'un financement de 80 000 euros par an.
- Progression du nombre de personnes bénéficiaires de leurs actions : passage de 180 à 360 par an

Jalon 4 :

- Progression de la visibilité de la recherche interdisciplinaire sur le territoire au Campus Condorcet (2020-2023) :
 - Plus d'une discipline impliquée dans chaque publication et chaque action
 - Publication dans des revues ou actes de colloques et congrès de plus d'une discipline
 - Conférences scientifiques et conférences de vulgarisation par des chercheurs de différentes disciplines
 - Au minimum 4 publications annuelles internationales et 4 publications nationales
 - Au minimum 1 recherche-action au bénéfice du territoire du Grand Paris

Axe 2 : Formation et vie de campus

Objectif 1 : mener une politique de formation innovante, pour la réussite de tous les publics

L'objectif est de valoriser l'interdisciplinarité de l'université en doublant le nombre de doubles licences (trois à six de 2020 à 2022). Au niveau master, l'établissement projette l'ouverture de trois double-masters à partir des bi-licences existantes au rythme d'une par an à partir de 2020. L'ouverture de parcours de master en langue anglaise est également prévue, d'une part dans le but d'augmenter l'attractivité internationale de l'université en diversifiant la provenance des étudiants entrant et d'autre part de familiariser les étudiants avec l'anglais afin de faciliter leur mobilité internationale qui est insuffisante (voir axe 4 international). La stratégie en matière de formation est donc centrée sur l'interdisciplinarité et la mobilité.

Jalon 5 :

- Evolution de la politique de formation innovante (ouverture des doubles licences, doubles masters, masters en anglais) et nombre d'étudiants concernés (2020-2021-2022)

Objectif 2 : œuvrer pour une vie de campus attractive

La réussite des étudiants passe notamment par une amélioration de leurs conditions de vie et d'études sur les campus. Dans cet objectif l'établissement s'engage à permettre aux étudiants de se sentir mieux dans leur environnement et d'y être pleinement intégrés. Cela se matérialisera par plusieurs grands projets :

Action : Amélioration de l'accueil des étudiants à l'université et tout particulièrement les primo-entrants

Il est prévu d'ouvrir un lieu unique par grand campus permettant aux nouveaux étudiants de trouver les informations adéquates et de régler un certain nombre de formalités (permanence d'un représentant de la préfecture de Seine-Saint-Denis pour l'édition des titres de séjour, de représentants du CROUS,...).

Jalon 6 :

- Un accueil sur Villetaneuse, Bobigny et Saint-Denis :
MDE sur Villetaneuse (2020)
Annexe de la MDE à Bobigny (2021)
Annexe de la MDE à Saint-Denis (2023)

Action : Développement de la vie associative et des initiatives étudiantes

L'établissement souhaite renforcer l'accompagnement des associations étudiantes et des projets initiés par les étudiants, grâce à des formations pour les personnels associatifs ainsi que par la mise en place d'appels à projets au sein de l'université. L'objectif est de former le quart des associations d'ici 2020, la moitié en 2021 et la totalité des associations à l'horizon 2022.

Indicateur 3 :

- Formation à destination des associatifs : objectif de 4 à 5 formations par an à partir de 2020
- Mise en place de deux appels à projets par an pour favoriser les projets étudiants, à partir de 2020

Jalon 7 :

- Suivi des formations à destination des associations (2021-2022-2023)

Action : Mise en place d'un schéma directeur de la vie étudiante

Celui-ci permettra de co-construire des objectifs communs avec l'ensemble des acteurs de la vie étudiante sur les campus.

Action : Développement du Budget Participatif Etudiant

En 2019 l'établissement a mis en place le premier Budget Participatif d'Ile-de-France et souhaite poursuivre ce projet de manière annuelle, afin de permettre aux étudiants de devenir acteur de leur campus. La cible est d'arriver en 2024 progressivement à 75 projets proposés par les étudiants et 5 000 votants (2020 : 35 projets et 1 000 votants, 2021 : 45 P et 2 000 V, 2022 : 55 P et 3 000 V, 2023 : 65 P et 4 000 V).

Jalon 8 :

- Mise en place d'un schéma directeur de la vie étudiante (année universitaire 2019/2020)
- Participation du CROUS de Créteil dans le BPE (2020)
- Suivi du nombre de projets et de votants : (2020-2021-2022-2023)

Objectif 3 : des dispositifs innovants pour lycéens et leurs équipes éducatives

Action : Etablir des relations pérennes entre les enseignants du secondaire et ceux du supérieur

Il s'agit d'établir des relations pérennes entre les enseignants du secondaire et ceux du supérieur dans le but d'envisager collectivement l'accompagnement et l'orientation des jeunes, tous deux enjeux majeurs de leurs réussites dans l'enseignement supérieur.

Action : Donner l'opportunité aux lycéens de pouvoir faire leurs propres expériences

L'établissement a pour objectif de donner l'opportunité aux lycéens de pouvoir faire leurs propres expériences afin qu'ils soient en mesure d'éclairer leurs choix selon leurs envies de poursuite d'étude en côtoyant de près l'enseignement supérieur et ses acteurs ainsi que des professionnels du monde socioéconomique.

Chaque année universitaire sera l'occasion a minima, d'une rencontre entre enseignant du secondaire et du supérieur, et de deux participations d'élèves de 1ère et terminale.

2020 : 10 lycées seront conviés à chaque évènement et 13 secteurs professionnels représentés

2021 : 15 lycées et 16 secteurs

2022 : 20 lycées et 20 secteurs

2023 : 20 lycées et 22 secteurs

2024 : *Tous les lycées qui auront montré leur intérêt pour les évènements seront réinvités en visant l'exhaustivité des secteurs professionnels en lien avec les formations.*

Indicateur 4 :

- Nombre de participants à chaque évènement, rapporté au nombre de participants potentiel

Jalon 9 :

- Suivi du nombre de lycées conviés aux évènements et des secteurs professionnels représentés (2020-2021-2022-2023)

Axe 3 : Recherche et valorisation

Objectif 1 : développer les structures fédératives de recherche

L'objectif est de créer à terme des centres de recherche autour de thématiques ciblées (Maths-STIC, Nanosciences, Medialect...) : création des SFR locales (2019), évaluation à mi-parcours et demande de labellisation si l'ensemble des indicateurs est favorable (2021), création de centre si les critères sont réunis (2022).

Indicateur 5 :

- Production scientifique des SFR, nombre de réponses aux AAP

Jalon 10 :

- Suivi du développement des structures fédératives de recherche (2019-2021-2022)

Objectif 2 : soutenir les laboratoires et la formation doctorale

Actions

- Instaurer un dialogue étroit, périodique et constant avec les directions de laboratoires ainsi qu'avec *les partenaires des EPST lorsqu'il y a lieu*
- Former les directeurs des unités de recherche pour pérenniser cette dynamique de recherche et son développement sur le long terme
- Augmenter la visibilité des recherches de Paris XIII
- S'inscrire dans la politique d'amélioration continue du management pour les ED
- Mettre en place une Ecole Universitaire de Recherche (liens Masters/Doctorats/Recherche)

Septembre 2019 :

- Déploiement de l'outil d'aide au pilotage des laboratoires et de la recherche et dialogue de gestion objectifs et moyens annuel sur la durée du contrat pour tous les laboratoires de Paris XIII
- Formations des équipes de directions, enseignants-chercheurs, chercheurs personnels de soutien (recherche de financements, éthique, valorisation de la recherche etc.)

> 2020 :

- Engagement de la démarche de labellisation ISO9001 des ED et HRS4R (2019).

Jalon 11 :

- Evolution du soutien aux laboratoires et à l'école doctorale (2019-2021)

Objectif 3 : la valorisation de la recherche

Actions

- Définir une stratégie à l'égard du montage de projets en réponse aux appels du prochain programme-cadre européen et augmenter le taux de réponses au sein de l'université Paris XIII
- Mettre en place une politique incitative au dépôt de projet européen (ex CRCT Europe à partir de 2020) au niveau de l'université, recrutement d'un chargé/chargée de projet européen en 2019 (aide au montage, au repérage etc.), recrutement d'un chargé de l'accompagnement des projets européens.
- Augmenter les projets en partenariats industriels, favoriser l'entrepreneuriat des enseignants-chercheurs, doctorants
- Politique incitative spécifique en SHS d'aide à la réponse aux financements européens, industriels ou en partenariats et aide au montage de projet.

Indicateur 6 :

- Nombre de contrats de recherche : objectif de 250 en 2023 dont 8 contrats européens (200 en 2019 dont 15 européens).
- Ressources des laboratoires (tous types de contrats hors Idex, Labex et Equipex) : objectif de 25,3 M€ (actuellement 23 soit + 10%)
- Valorisation du doctorat (CIFRE, doctorants et post doctorants). Objectif 275 contrats (actuellement 256 soit + 10%)
- Augmentation des ressources propres pour les SHS (impact de l'incitation à la recherche de financements propres) : 130 contrats (actuellement 109 soit + 20%)

Jalon 12 :

- Suivi de la mise en place de l'accompagnement à la valorisation de la recherche (2019-2020)

Objectif 4 : un projet phare, la maison des sciences numériques (La MSN)

L'université Paris XIII développe une vision structurante et fédératrice du numérique pour ses 5 campus. Cette orientation donnera naissance à un écosystème fertile qui offrira des espaces de dialogue et d'échange de connaissances, d'analyses, de méthodes dans une démarche interdisciplinaire limpide et fructueuse. La première action de la stratégie numérique de Paris XIII s'est ainsi concrétisée par la création de la première maison des sciences numériques (LaMSN) : il s'agit d'un espace d'idéation, d'innovation et de fertilisation croisée entre étudiants, chercheurs et entreprises. C'est un écosystème propice à l'échange entre les mondes académique et socio-économique avec une stratégie régionale, nationale et internationale. Au-delà de Paris XIII, cette approche a aussi pour objectif de doter le territoire de la Seine-Saint-Denis d'un pôle d'excellence alliant recherche, formation et innovation autour du numérique.

Actions

- 2020 : Dépôt d'un dossier PIA3 SUR (Société Universitaire de Recherche) pour La MSN.
- 2020 : Mise en place d'équipes : Santé numérique, Intelligence Artificielle avec des formations certifiantes dans ces domaines
- 2021 : Droit numérique, économie numérique et mise en place de formations certifiantes.
- 2022 : Equilibre financier de la SUR exploitation commerciale de la MSN
- Emergence de nouvelles thématiques de recherche sur le numérique
- Développement de l'entrepreneuriat et l'innovation par les étudiants
- Développement du partenariat international en associant les universités mondiales les plus innovantes dans les sciences numériques.

Jalon 13 :

- Progression des actions de la Maison des Sciences Numériques (2020-2021-2022)

Indicateur 7 :

- Fréquentation de La MSN par les étudiants, chercheurs et industriels
- Nombre des collaborations pluridisciplinaires autour du numérique intra et extra Paris XIII au sein de La MSN
- Nombre de formations certifiantes proposées par La MSN
- Nombre d'équipes-projet créées : passage de 5 à 8.

Axe 4 : international

Objectif 1 : développer les mobilités

Développer la mobilité sortante et entrante grâce à une politique volontariste (accueil, bourses, logements...), la mobilisation de l'ensemble des composantes de Paris XIII et à un réseau de coordonnateurs relations internationales (CRI) irriguant les facultés et instituts de l'établissement.

Actions

- Création d'un guichet unique d'accueil pour les étudiants étrangers (« Bienvenue en France ») en janvier 2020
- Fondation d'une Maison des relations internationales, des langues et des territoires (MARILAT) qui réunira le service des mobilités, l'espace langue et les comités ECOS Nord et Sud ainsi que COFECUB. Ce projet ambitieux qui suppose à la fois le regroupement de services et leur rapprochement dans un même espace, sera lancé dès la fin de la mandature mais devra être relayé et finalisé par la présidence qui sera élue en 2020.

Indicateur 8 :

- Augmentation de la mobilité sortante (de 250 à 500 étudiants)
- Augmentation de la mobilité entrante (cible = 300) et diversification géographique des étudiants entrants.

Jalon 14 :

- Suivi des actions en faveur de la mobilité (2020)

Objectif 2 : une stratégie d'alliance européenne

Il s'agit de contribuer à la création d' (ou à l'insertion dans) une alliance d'universités européennes pluridisciplinaires mais avec une forte composante technologique et professionnelle, inclusives et résolument inscrites dans le territoire.

Actions

Candidater au second appel d'offre de la commission européenne.

Jalon 15 :

- Point sur la candidature à l'appel Universités européennes (2020)

Objectif 3 : création d'un campus au Maroc

Création d'un campus de Paris XIII au Maroc avec l'ouverture de masters et de laboratoires de recherche. La délocalisation de l'université permettra d'encourager l'accueil d'étudiants maghrébins et sub-sahariens, et de promouvoir l'enseignement supérieur et la recherche francophones.

- Inauguration du campus en octobre 2019
- Ouverture des premières formations en janvier 2020

Jalon 16 :

- Suivi du projet de campus au Maroc (2019-2020)

Axe 5 : pilotage et gouvernance

Le volet gouvernance et pilotage de l'université porte l'ambition de répondre aux enjeux de développements futurs de l'université et s'articule autour des deux axes suivants :

Objectif 1 : développer les ressources propres et renforcer la qualité de la gestion financière

L'université Paris XIII est une interface privilégiée du monde économique sur un territoire en pleine évolution. L'adaptation aux évolutions réglementaires de la formation professionnelle est un facteur d'opportunités de développement. Un « pôle partenariats et relations entreprises », guichet unique pour les entreprises a été créé. L'université travaille par ailleurs à la mise en place d'une fondation universitaire ayant pour mission de favoriser l'égalité des chances, de mener des actions en faveur de projets innovants et de renforcer son attractivité sur son territoire.

L'université s'attachera à exercer un suivi exhaustif et renforcé des recettes, en particulier de ses ressources propres afin de stabiliser la soutenabilité de sa trésorerie. Elle s'assurera par ailleurs de la soutenabilité budgétaire pluriannuelle des décisions prises, plus particulièrement en ce qui concerne l'évolution de sa masse salariale et la proposition de programmes pluriannuels en adéquation avec la stratégie de l'établissement.

Actions

- 2019 : création de la fondation universitaire
- 2019 : mise en place du service facturier recettes

Jalon 17 :

- Suivi des actions en faveur du développement des ressources propres et de la qualité de la gestion financière (2019)

Indicateur 9 :

- Augmentation de la part des ressources propres de 15% à 17% des ressources de l'université
- Tableaux de projections pluriannuelles d'évolution de la masse salariale et taux de rigidité

L'université poursuivra sa démarche de dialogues de gestion stratégiques avec les services et composantes afin d'assurer un véritable aller-retour entre approche locale et approche centrale, de renforcer la fiabilité de l'information financière échangée et de garantir la soutenabilité de l'offre de formation. Elle veillera à faire évoluer cette dernière en fonction des moyens octroyés, sauf financements spécifiques. L'université est engagée dans une démarche de contractualisation avec ses composantes et services entre 2019 et 2022. Le modèle d'allocation des moyens s'appuiera sur l'indicateur H/E différencié selon la nature et le niveau des formations.

Jalon 18 :

- Point sur l'efficacité du modèle d'adéquation des moyens, notamment soutenabilité de l'offre de formation (2022)

Objectif 2 : développer la qualité de la gestion des ressources humaines

La période 2019-2023 sera consacrée à la mise en place d'une organisation interne qui, tout en s'inscrivant dans un contexte budgétaire contraint, a pour objectif de réfléchir à un modèle qui améliore l'organisation, garantisse un service de proximité dans une université multi-sites tout en ayant la capacité de porter des projets structurants. Le poids de la masse salariale est de 84 % mais il est difficile de le réduire car l'université est en sous-effectifs. L'établissement a pris une orientation forte de redéploiement des postes vacants d'enseignants et enseignants-chercheurs en fonction des orientations stratégiques de formation et recherche qu'il a définies (50 % des postes vacants redéployés entre composantes en 2017/2018). Une attention particulière sera apportée aux campagnes d'emplois BIATSS eu égard aux faibles effectifs et, au regard des moyennes nationales. L'objectif est d'inscrire les campagnes d'emplois BIATSS dans une logique de soutien aux objectifs du projet d'établissement. L'université s'attachera également à organiser le bon niveau de subsidiarité entre les niveaux central et local.

Actions

2020 : ne pas limiter le périmètre des campagnes d'emploi BIATSS aux seules ouvertures de concours mais l'élargir à l'ensemble des postes vacants et définir l'organisation-cible des fonctions supports et soutiens à partir des indicateurs de la cartographie des fonctions BIATSS (répartition par etp, par type de fonctions et de structures, par catégories, par BAP, taux de précarité, taux d'encadrement, nombre d'actes de gestion par etp...).

Indicateur 10 :

- Pourcentage des redéploiements des postes vacants (enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS)

III. Mise en œuvre et suivi du contrat

Le présent contrat est un fondement essentiel pour la relation entre l'Etat et les établissements et organismes signataires pour la période 2019-2023. Il s'inscrit dans une vision partagée :

- où les établissements et organismes, opérateurs de l'Etat autonomes, ont la responsabilité de mettre en œuvre leurs stratégies d'établissement en les inscrivant dans le cadre des politiques publiques de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation portées par l'Etat, et en relation avec les collectivités territoriales ;
- et où l'Etat, représenté par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par les autres ministères signataires du présent contrat, chargés de la tutelle des établissements et

organismes, a la responsabilité de les accompagner dans la mise en œuvre des orientations et actions décrites ci-dessus.

Le rendez-vous annuel du « dialogue stratégique et de gestion » permettra de faire chaque année un bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat, et de faire un point sur la situation économique de l'université Paris XIII et sur ses principaux projets contribuant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

IV. ANNEXE INDICATEURS ET JALONS

Indicateurs	Valeur 2018	2019	2020	2021	2022	2023	Valeur cible
AXE 1 : LE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE							
1a. Taux de réponse aux appels à projets Campus Condorcet							
1b. Nombre de chercheurs installés au Campus Condorcet							
1c. Taux d'occupation des locaux							
2a. Moyens consacrés à la pérennisation des chaires	160 k€						80 k€/an
2b. Progression du nombre de personnes bénéficiaires de leurs actions	180						360/an
AXE 2 : FORMATION ET VIE DE CAMPUS							
3a. Formations à destination des associatifs							4 ou 5 formations/an
3b. Mise en place d'appels à projets pour favoriser les projets étudiants							2 appels/an
4. Nombre de participants à chaque évènement, rapporté au nombre de participants potentiels (en faveur des lycées)							
AXE 3 : RECHERCHE ET VALORISATION							
5a. Production scientifique des SFR créées							
5b. Nombre de réponses aux AAP des SFR créées							
6a. Nombre de contrats de recherche		200 contrats dont 11 européens					250 contrats dont 15 européens
6b. Ressources des laboratoires (tous types de contrats hors Idex, Labex et Equipex)	23 M€						25,3 M€ +10%
6c. Valorisation du doctorat (CIFRE, doctorants et post doctorants)		256 contrats					275 contrats +10%

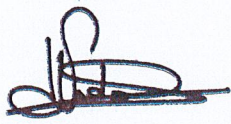
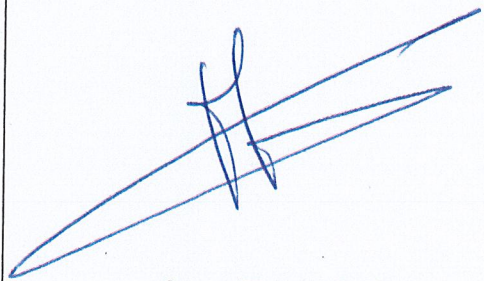
6d. Augmentation des ressources propres pour les SHS (impact de l'incitation à la recherche de financements propres)									109 contrats							130 contrats +20%
7a. Fréquentation de La MSN par les étudiants, chercheurs et industriels																
7b. Nombre des collaborations pluridisciplinaires autour du numérique intra-Paris XIII et extra Paris XIII au sein de La MSN																
7c. Nombre de formations certifiantes proposées par La MSN																
7d. Nombre d'équipe-projets créées										5						8
AXE 4 : INTERNATIONAL																
8a. Augmentation de la mobilité sortante (nombre et pourcentage)																500
8b. Augmentation du nombre et diversification des mobilités entrantes																300
AXE 5 : PILOTAGE ET GOUVERNANCE																
9a. Pourcentage d'augmentation des ressources propres (% du budget global)																17%
9b. Tableaux de projections pluriannuelles d'évolution de la masse salariale et taux de rigidité																
10. Pourcentage des redéploiements des postes vacants (enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS)																

Jalons	2019	2020	2021	2022	2023
AXE 1 : LE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE					
1. Suivi du développement de projets communs avec les partenaires d'ASPC		5 projets	10 projets	20 projets	
2. Suivi des installations de laboratoires et de formations					
3a. Réunion de lancement avec la région Fédération de recherche PRISME et articulation avec la région	septembre				
3b. Création de la SFR et lancement des travaux de recherche		janvier			
4. Progression de la visibilité de la recherche interdisciplinaire sur le territoire au Campus Condorcet					
AXE 2 : FORMATION ET VIE DE CAMPUS					
5. Evolution de la politique de formation innovante (ouverture des doubles licences et masters, masters en anglais) et nombre d'étudiants concernés		4 doubles licences 1 double master 1 master en anglais	5 doubles licences 2 doubles masters 2 masters en anglais	6 doubles licences 3 doubles masters 3 masters en anglais	
6. Un accueil sur Villetaneuse, Bobigny et Saint-Denis		MDE sur Villetaneuse	Annexe à Bobigny		Annexe à Saint-Denis
7. Suivi des formations à destination des associations			Un quart des associations formées	La moitié des associations formées	La totalité des associations formées
8a. Mise en place d'un schéma directeur de la vie étudiante					
8b. Participation du CROUS de Créteil dans le BPE					
8c. Suivi du nombre de projets étudiants (P) et de votants (V)		35 P 1 000 V	45 P 2 000 V	55 P 3 000 V	65 P 4 000 V
9. Suivi du nombre de lycées conviés aux événements et des secteurs professionnels représentés		10 lycées	15 lycées	20 lycées	20 lycées

	13 secteurs	16 secteurs	20 secteurs	22 secteurs
AXE 3 : RECHERCHE ET VALORISATION				
10. Suivi du développement des structures fédératives de recherche vers la création de centres	Création des SFR locales		Evaluation à mi-parcours	Création de centres de recherche
11. Evolution du soutien aux laboratoires et à l'école doctorale	Déploiement de l'outil d'aide au pilotage Formation des personnels	Engagement de la démarche de labellisation ISO9001 des ED		
12. Suivi de la mise en place de l'accompagnement à la valorisation de la recherche	Recrutement d'un chargé de projet européen et d'un chargé de l'accompagnement	Politique incitative au dépôt de projets européens		
13. Progression des actions de la Maison des Sciences Numériques		Dépôt d'un projet PIA 3 SUR Mise en place d'équipes	Mise en place de formations	Exploitation commerciale de la MSN
AXE 4 : INTERNATIONAL				
14. Suivi des actions en faveur de la mobilité		Création d'un guichet unique d'accueil Création d'une Maison des RI		
15. Point sur la candidature à l'appel Universités Européennes 2020		Candidature appel Universités		

				européennes			
16. Suivi du projet de campus au Maroc	Inauguration du campus	Ouverture des 1eres formations					
AXE 5 : PILOTAGE ET GOUVERNANCE							
17. Suivi des actions en faveur du développement des ressources propres et de la qualité de la gestion financière	Création de la fondation universitaire Mise en place du service facturier recettes						
18. Point sur l'efficacité du modèle d'adéquation des moyens (notamment soutenabilité de l'offre de formation)							

Fait à Paris, le 27/01/2020

<p>La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation</p>  <p>Frédérique Vidal</p>	<p>Le président de l'Université Sorbonne Paris Nord - Université Paris XIII</p>  <p>Jean-Pierre Astruc</p>
--	---